

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'AIPR Niveau concepteur

Public concerné :

Toute personne qui participe à la préparation ou au suivi de travaux à proximité des réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques : conducteurs de travaux, chargés d'études, personnel de maîtrise d'ouvrage, de bureaux de maîtrise d'œuvre, personnel réalisant des géoréférencement, des détections de réseaux, ...

Prérequis : *Les stagiaires doivent avoir les connaissances générales de la thématique de cette formation, Etre en mesure de comprendre des consignes de sécurité.*

Personne en situation de handicap : Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

Durée de la formation : de 1 à 2 jours, soit 7 ou 14 heures suivant le niveau de compétences.

Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée : 1 minimum, 8 maximum.

Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Inter-entreprises : A partir de 180 € HT / personne et par jour
- Tarif Intra entreprise : A partir de 650 € HT par jour
- Lieu en Inter-entreprises : Saint Jean
- Dates : voir planning de nos stages Inter
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

Profil de l'intervenant : Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Objectifs de la formation : à l'issue de la formation, le stagiaire doit :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique,
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires,
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition,

Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Entraînement au QCM tout au long de la formation,

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM,

Formalisation du résultat de la formation :

- Remise d'une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM) à chacun des participants à l'issue de la formation,

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'AIPR Niveau concepteur

Contenu pédagogique :

Contexte et Réglementation

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire,
- Les différents acteurs, leurs rôles, responsabilités et obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateur),
- Les principaux documents,
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement.

Procédures pour le responsable de projet avant chantier

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet,
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge,
- Clause dans les marchés et DCE,
- Marquage et piquetage,
- Compétences des personnels.

Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire DICT,
- Analyse des réponses du DCE et du marché,
- Compétences des personnels,
- Application du Guide technique,
- Lecture des indices et affleurants,
- Travaux sans tranchée.

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier

- Constat d'arrêt ou de sursis,
- Constat de dommage,
- Opérations sur chantiers.

